

porte de la terre de la Vesve Gorgeron. Je mis le piez gauche sur le marche pies de ladite porte. Il me glisat, il me diloca l'os de la jambe d'avec la chiville et me força le nerf. Pierre Caillot, le père et Monsieur Devigaud me son venu racommoder icy à Nuelle. Jeay demeuré, il m'a falu demeuré 10 jours dans le lit et plus de 14 jours qui me faloit porter des béquilles.

* *

Le 2^e et le 3^e juin 1713, le jeudy et le vendredy avant la Pentecôte, il a gellé plus que du card de vigne et autres choses crenant de froy.

* *

Le 27^e décembre 1713, jour de St Jean l'evangeliste, il on levé le cheval de bronze et le Roy dessus, en Bellecourd, à Lyon (3).

* *

En 1714, on donoit au magneuvre pour poué (4), 4 sous, et pour esserter 6 et 7 sous par jour.

* *

En 1714, il y avoit un partisan à Lyon, qui s'appeloit Marion, qui avoit le buraud du tabac, et il a pris la ferme des entré des portes Auparavant, il ce donnoit 14 livres par un bœuf et 32 sous par veaux et 4 livres par anné du vin en foyre. Après qu'il a pris la ferme, il voloit ce faire donné 20 livres par bœuf et le reste à proportion. Il avoit imposé 3 sous par un dinde et 1 sou par poule et 1 sou 6 deniers par cot et 1 sou par panier de œuf ou de beure. Le 5^e juin 1714, le peuple estant irité de ces novaux impoz, ils ce son asamblé une grande quantité et son alé ché ce Marion pour le prandre, pour savoir le suget de ces impoz. Il ne l'on pas trouvé, il pasa sur les tois des maisons et sans sauva. Il y avoit de ces garde noire ché luy. Il on donné un cout de fusit à un homme et l'on tué. Il ce blesa plusieurs personne. Le peuple

(3) L'inauguration de la statue équestre de Louis XIV, œuvre de Martin Desjardins, eut lieu non pas le 27, mais le 28 décembre. (V. Péricaud. *Tablettes chronologiques*, année 1713.)

(4) *Poué*, tailler la vigne.